

Communication
de Monsieur le Professeur Pierre DEMAROLLE



Séance du 4 février 2000



Nicolas Volcyr de Sérouville, Défenseur et Illustrateur
de la Lorraine du Duc Antoine

Si la cité de Metz a pu s'enorgueillir d'une pléiade de chroniqueurs, la Lorraine du duc Antoine a eu aussi ses écrivains : l'un des plus célèbres est Nicolas Volcyr, né à Sérouville (aujourd'hui Serrouville, au nord de Briey) vers 1480.

Je n'apprendrai à personne que nous lui devons la meilleure chronique de l'intervention du duc Antoine contre les " Rustauds " d'Alsace, chronique parue en 1526 ou 1527, et intitulée *L'histoire et recueil de la triumpante et glorieuse victoire obtenue contre les séduyctz et abusez Luthériens mescréans du pays d'Aulsays et aultres par très-hault et très-puissant prince et seigneur Anthoine, par la grâce de Dieu duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, etc... en deffendant la foy catholique, Nostre Mere l'Eglise et vraye noblesse, à l'utilité et prouffit de la chose publicque* ⁽¹⁾.

Il n'est pas davantage nécessaire d'insister longuement sur le fait que son profil n'est pas celui d'un écrivain de notre époque. Après avoir étudié la théologie à Cologne, il a poursuivi ses études à Paris, y a obtenu le grade de maître ès arts, et a été amené assez naturellement à y enseigner en tant que " *régent et lecteur public* ". C'est vers 1510, donc à la trentaine, qu'il retourne en Lorraine. Il bénéficie de sérieux appuis dans le monde ecclésiastique, en particulier auprès de Théodore de Saint-Chaumont, abbé général de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, le-

quel est nommé en 1521 « *commissaire apostolique pour la poursuite de l'hérésie de Luther* » et qui est aussi chef du Conseil ducal. Volcyr de Sérouville figure à partir du 1^{er} janvier 1514 (n.st.) parmi les secrétaires du duc Antoine, qui a succédé en 1508 à son père René II ; il devient le 18 mai 1520 « *indiciaire et historien* » du duc ; sa noblesse est alors confirmée.

Il n'est donc pas surprenant que lorsque la crise religieuse atteint Metz et la Lorraine ducale Volcyr de Sérouville se trouve engagé dans la lutte, par obligation certes, mais aussi très probablement par conviction. Le 12 janvier 1525, le prédicateur Jean Châtelain, accusé d'hérésie, est exécuté par le feu à Vic-sur-Seille ; sa mort provoque une émeute, au cours de laquelle Volcyr de Sérouville est emprisonné sur ordre des insurgés. L'intervention du duc Antoine en Alsace se situe quelques mois plus tard ; la chronique que nous venons d'évoquer est écrite à la gloire du duc, dont l'intervention contre les « Rustauds » est présentée comme entièrement justifiée, et célébrée en termes dithyrambiques. L'éloge ne se limite d'ailleurs pas au duc Antoine, mais associe à celui-ci non seulement son épouse Renée de Bourbon, mais encore ses quatre frères qui sont restés célèbres à divers titres. Claude (1496-1556) reçut en apanage de son père René II les biens de la maison de Lorraine situés en France, c'est-à-dire les comtés de Guise et d'Aumale, les marquisats d'Elbeuf et de Mayenne, la baronnie de Joinville : il fut le comte de Guise de 1506 à 1528, avant d'être élevé au rang de duc et pair. Il est donc considéré comme le fondateur de la maison de Guise. Jean (1498-1550), créé cardinal par Léon X en 1518, fut évêque de Metz, mais assumait aussi d'autres charges épiscopales. Louis (1500-1528) fut comte de Vaudémont. Enfin François, né en 1506, comte de Lambesc, fut tué à la bataille de Pavie (24 février 1525). Dans la chronique de l'intervention lorraine contre les « Rustauds » d'Alsace, ces grands personnages sont célébrés en parallèle avec des héros bibliques : Antoine est comparé à Moïse, Jean au grand prêtre, Aaron, Claude à Josué, Louis à Judas Maccabée ; François, récemment décédé, est toutefois remplacé par le jeune fils du duc Antoine, qui porte le même prénom et qui est comparé à David⁽²⁾.

Nous voudrions parler maintenant d'une œuvre moins connue que *l'Histoire et recueil de la triumpante et glorieuse victoire (...)*. Il s'agit d'un volume imprimé qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Nancy et qui date probablement de 1530⁽³⁾. Il compte seulement cinquante-six feuillets numérotés, et contient trois textes distincts : la *Chronique abrégée par petits vers huitains des Empereurs, roys et ducs d'Austrasie*⁽⁴⁾, le *Quinternier du parc d'honneur* et le *Traicté des singularitez du parc d'honneur*⁽⁵⁾. Ces trois textes ont été étudiés dès 1842 par Jean Nicolas Beaupré et en 1848 par Auguste Digot⁽⁶⁾. Le premier se présente comme

une suite de cent dix-sept strophes comptant chacune huit vers octosyllabes ; chacun de ces huitains est consacré à un “ duc d’Austrasie ”, dont la réalité historique est plus ou moins bien établie : en règle générale, le texte nous apprend bien peu de choses sur le personnage évoqué : le type le plus courant peut être illustré par la strophe consacrée à Garin le Lorrain, héros de la littérature épique, considéré à l’époque comme un personnage historique :

Guerin lorrain duc D’austrasie

Vingt ans regna livrant alarmes

A ceulx Daffricque, Europe, Asie,

Par la vertu de ses gensdarmes.

Tost apres Metz fondoit en larmes

Oyant le cry de Clisienne :

Disant le duc est mort aux armes

Lorrain franc tient loy chrestienne.

Les éléments constants sont l’indication relative à la durée du règne ou à l’époque de l’avènement, les remarques élogieuses, enfin la formule gnominique du dernier vers.⁽⁷⁾

Avec le *Quinternier*, nous sommes encore en présence d’un éloge systématique, rhétorique, voire ampoulé, des membres de la famille ducal : le duc Antoine, son épouse Renée de Bourbon et quatre autres fils de René II et de Philippe de Gueldres. Le titre complet, certainement obscur pour le plus grand nombre des contemporains de l’auteur, est le suivant : *Quinternier du parc d’honneur dict Pentagrammaton : touchant la Cabale et Reception des noms propres de cinq freres princes tresillustres et magnanimes*. Le parc d’honneur n’est pas ici autre chose que les duchés de Lorraine et de Bar, réunis sous l’autorité d’Antoine ; *quinternier* et *pentagrammaton* désignent un texte en cinq parties, et de fait les fils de René II sont ici au nombre de cinq⁽⁸⁾ ; l’évocation de la cabale introduit des interprétations prétendument symboliques et en tout cas flatteuses. Si le “ *Tétragrammaton* ” des cabalistes se composait de quatre lettres⁽⁹⁾, le pentagrammaton de Nicolas Volcyr de Sérouville porte quant à lui sur certaines lettres (et d’abord sur la première) des prénoms des cinq fils de René II et de celui de la duchesse Renée de Bourbon. Dans *Antonius*, A indique le commencement, O (comme *oméga*) la fin, S évoque le salut, à moins qu’il ne faille comprendre : “ *Assurance, Ordre, Salvation* ” ; dans *Renata*, les lettres R, N et T signifient respectivement : “ *Remembrance de doux espoir partout* ”, “ *Naturel amour en félicité sou-*

veraine ” et “ *Tutelle et garde de charité confortative* ” ; en ce qui concerne les frères du duc Antoine, le J de *Jean* signifie “ *Jouissance de souverains désirs, jouxte les sors* ”, le C de *Claude* “ *constance de persévérer pour mieux avoir* ”, le L de *Louis* “ *Luisance en vertu* ”, le simple F de *François* s’interprète “ *Feance de faire bruyre le harnoys par assurance* ”.

Les devises ne sont pas ignorées : elles donnent lieu à des remarques relatives à leur origine et à leur portée ; celle du duc Antoine *J’espère avoir* vient du psaume 145 : “ *Bien eureux est celluy duquel le dieu Jacob est adjuteur, son espérance est au seigneur dieu qui de soy mesme fist le ciel et la terre (...)*⁽¹⁰⁾ ; celle de son épouse (*Ung pour jamais*) se réfère à la croyance en un seul dieu, exprimée dans le premier commandement, dans le symbole d’Athanase, dans le psaume 44 et chez Luc, au chapitre 10 ; celle du cardinal Jean de Lorraine (*Mes sors en tes mains*) renvoie au psaume 30 ; celle de Claude de Guise (*Toutes pour une*), au psaume 26 et au Cantique des cantiques ; celle de Louis (*en toy gist mon salut*) au psaume 126, celle de François (*en toy gist mon espoir*) au psaume 141.

Passons sur d’autres allusions parfois obscures ; de toute évidence, cet assemblage de culture biblique et d’ingéniosité parodiant les “ interprétations ” n’a qu’un but (outre le souci de valorisation personnelle) : faire l’éloge de la famille ducal. C’est dans ce sens que nous pouvons parler au sujet du *Quinternier* de “ défense et illustration ” de celle-ci.

Le troisième texte, intitulé *Traité des singularités du parc d’honneur*, constitue une esquisse de ce que nous appellerions aujourd’hui une géographie de la Lorraine ducal. L’ouvrage est par endroits désigné sous le nom de *septennaire*, probablement par allusion aux sept merveilles du monde. De fait, les différentes richesses des duchés sont présentées successivement, souvent par séries de sept. Les mines d’argent, remises en état par René II, donnent lieu à des développements relatifs à l’alchimie et à des références à des auteurs présentés comme classiques : Aristote, Pline, Chalcidius, Avicenne. Vient ensuite l’industrie du verre : verrerie fine dans le bailliage de Clermont, à Pont-à-Mousson, verrerie commune à Darney, fabrication de miroirs à Raon, à Saint-Quirin, à Bainville ; l’autorité de Pline est à nouveau invoquée. Puis l’auteur passe aux salines (Dieuze, Marsal, Château-Salins, Salonnnes, Moyenvic, Rosières, Vic) ; il fait allusion à d’autres recueils qu’il a lui-même écrits et aussi aux œuvres de Vitruve et de Pline. Les perles se trouvent dans la Vologne, entre Bruyères et Arches, dans la Seille et même dans les fossés de Nancy. La Lorraine produit aussi de l’azur, comme le duc Antoine l’a appris lui-même incidemment au retour d’un voyage en Italie. On revient aux métaux avec l’or, l’argent, le plomb, le fer, le cuivre, avant de mentionner d’autres richesses arrachées à la terre : jaspe, marbre, albâtre, calcé-

doine, corail⁽¹¹⁾, améthyste et autres pierres fines. L'architecture, dans ses réalisations les plus prestigieuses de Metz, Toul, Verdun, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson et naturellement Nancy, ne manque pas d'utiliser ces matières nobles.

Après l'évocation de ces produits de haute valeur marchande, vient un autre septennaire, qui a pour objet les paysages et, en arrière-plan, les ressources agricoles : monts, vaux, plaines, bois, rivières, étangs, lacs, avec " *vignoble, bledz et tremois* " ⁽¹²⁾, sans oublier les eaux chaudes de Plombières, qui donnent à nouveau à l'auteur l'occasion de montrer sa connaissance de Vitruve, de Pline et de Sextus Julius Frontinus⁽¹³⁾.

Les autres chapitres semblent conçus dans l'optique aristocratique du grand domaine et sous l'influence des traités d'agriculture latins. Cités, châteaux, bonnes villes, bourgs, forteresses, villages et " *bourgages* " apparaissent comme un maillage structurant un monde essentiellement rural⁽¹⁴⁾. " *Hauts bois, forêts, garennes, viviers, jarres*⁽¹⁵⁾, *haies et parcs* " sont conçus comme des espaces de distraction pour les grands, autant et plus que comme des éléments de l'économie campagnarde⁽¹⁶⁾. Volcyr de Sérerville croit inutile de parler des poissons dont Pline et Appien ont traité (saumons, brochets, aulcons, lamproies, hallottes, carpes, anguilles) ; s'y ajoutent en Lorraine truites, barbeaux, perches, chavennes, aubes, moutoilles⁽¹⁷⁾, tanches. A la suite des auteurs classiques (Caton, Varron, Virgile, Columelle), il pourrait s'étendre sur les productions des champs, des potagers et des vergers (vins, orges, avoines, millets, froments, seigles, pois, fèves, choux, pommes, noix et glands). Il dit y renoncer " *à cause de briefveté* " préférant consacrer des développements substantiels à " *l'art et pratique de faulconnerie et vénerie* " ; ici encore, à côté d'une énumération commentée de l'avifaune de Lorraine, des oiseaux de chasse, des chiens et du gibier à poil⁽¹⁸⁾, l'auteur met en relief sa connaissance des autorités reconnues en ce début du XVI^e siècle : Gasser, Xénophon, Modus, Ratio, Phébus⁽¹⁹⁾.

A côté des références aux auteurs classiques apparaît toujours le souci de montrer les richesses des deux duchés. C'est bien d'une " illustration " du domaine ducal qu'il s'agit. Rien de surprenant de la part de celui qui se désigne lui-même comme le " polygraphe " et qui fut au demeurant l'historiographe du duc Antoine.

Mais le texte pose un problème tout différent, qui nous amène à donner son sens propre au mot illustration qui figure dans notre titre : de manière irrégulière, mais persistante, Nicolas Volcyr évoque un ou plusieurs " tableaux " dont il serait l'auteur et auxquels ses différents textes seraient intimement liés. Il faut entendre par *tableau* non pas une œuvre exécutée avec de la peinture de diverses couleurs, mais une vaste

gravure en noir et blanc, dans laquelle des fragments de texte plus ou moins importants peuvent prendre place. Précisons que le volume dont nous parlons ne comporte pas quant à lui la moindre illustration et que c'est le texte, et lui seul, qui prétend nous donner une idée du tableau.

Pour autant donc que ce texte permette d'en juger, l'élément essentiel de la composition est constitué par différents " cercles ", terme qu'il faut prendre au sens géométrique strict, sans méconnaître toutefois sa valeur symbolique et emblématique.

Au chapitre III du *Quinternier* (24r^o), nous apprenons que la suite des rois et ducs ayant exercé leur autorité sur la Lorraine (ou l'Austrasie), qui fait l'objet de la chronique en vers dont nous avons parlé et que l'auteur appelle ici généalogie, se place dans deux grands cercles⁽²⁰⁾ ; elle se poursuit sur deux demi-sphères issues du cercle censé correspondre à l'espace lorrain, tandis que les quatre vents sont représentés, parce que le climat du duché les connaît bien, mais aussi sans doute pour donner au tableau une dimension cosmique. Huit vers octosyllabes " *pleins de sens mysticque et moral* " et que l'auteur donne intégralement, seraient écrits près des demi-cercles.

Dans un autre cercle qualifié de moyen, le duc Antoine est représenté avec sa dame, " *environné de[s] sept vertus et des cinq playes de Nostre Seigneur* ". Quelle est, dans le tableau évoqué, la part de l'image et quelle est celle des mentions manuscrites ? Il est précisé que les sept vertus sont écrites et non figurées. Mais les deux " *moyens cercles* " sont " *assis* " (c'est-à-dire placés) sur la croix double. Toute la suite de ce passage (ch.4, 25 v^o) est nourrie de la notation d'éléments iconiques auxquels sont parfois associées des inscriptions :

" Encoremis au petit croison et bors de ladicte croix double (...) ces beaulx motz saintz et devotz sont mis : (...) Aue spes unica. O vraye croix je te salue, si comme celle qui est seule et unique espérance des humains. Avec ce sur les deux bors du grant croison de ladicte croix double, sont les devises dudit prince et de la princesse (...). Et la ceincture d'espérance, au pied de la croix en signe d'humilité et obeyssance que ledict prince et ses prédécesseurs ont toujours observé (...)

De telles notations se retrouvent, de manière irrégulière et parfois équivoque, dans les autres développements du *Quinternier* relatifs à l'interprétation des initiales et aux devises. Jean de Lorraine est " *décoré grandement du chapeau de cardinal illecques painct et figuré* " (28 v^o) ; sa devise est écrite " *au rolleau descendant dudict cercle et rond, droit au pied de la croix* " (29 r^o) ; le " *chapeau* "⁽²¹⁾ de duc de Claude de Lorraine est " *painct dedans le rond* " (31 r^o) ; sa devise est placée sur le " *rolleau des-*

pendant de son cercle droit au pied de la croix ” ; l’un des bords du chandelier de Zacharie est un emplacement qui convient parfaitement à Louis, comte de Vaudémont (33 v^o) ; sa devise est écrite, elle aussi “ *au rouleau précédant de son cercle et rond droit au pied de la croix, vers le cueur où jadis print son estre et naissance* ” (34 r^o).

Mais dans d’autres cas l’image est évoquée de manière plus vague : les dons du Saint-Esprit sont “ *figurez, au susdict chandelier duquel parle Zacharie le prophète* ” (33 r^o), mais on aimerait pouvoir imaginer les figures allégoriques qui les représentent.

La référence à un prétendu tableau se poursuit dans le *Traicté des singularitez du parc d’honneur* ; plus précisément, on peut admettre qu’il s’agit du même ensemble, le chapitre premier de ce traité étant intitulé “ *Du throsne divin avecques deux tableaux du roy René second, et de la royne Philippe de Gueldres* ”. Il est naturel que le duc défunt et son épouse occupent leur propre “ *cercle* ”, dans le cadre d’un vaste tableau de la Lorraine présente et passée, et de l’univers dominé par Dieu

“ *au-dessoubz du cercle où dieu le père est assiz en son throsne sumptueux et magnifique disant par la bouche du noble prophète Ezéchiél : Ecce ego requiram oues meas et uisitabo eas, y a ung tableau que deux anges tiennent entre leurs mains, faisans à dieu présent de l’âme du feu bon roy René second de ce nom, avec la main armée saillant des nues tenant l’espée d’armes en signe de victoire (...)* ”

Voilà une évocation précise et détaillée ; mais il y a mieux : la devise de René d’Anjou “ *Los en croissant* ” donne lieu à un jeu portant à la fois sur les mots et sur les images : un croissant de lune est figuré et le mot *los* y est inscrit : on lira donc “ *Los en croissant* ” -avec évidemment une syntaxe et un sens différents⁽²²⁾. Et les paroles que les anges adressent à Dieu sont écrites sur un de ces “ *rouleaux* ” dont il a déjà été question, c’est-à-dire sur un phylactère.

Philippe de Gueldres, veuve de René II, qui s’est retirée chez les clarisses de Pont-à-Mousson, se voit également consacrer un “ *tableau* ” : sainte Claire tient elle aussi un phylactère où est inscrite l’interprétation “ *cabalistique* ” de son nom : *Chasteté pure et sainte pour paradis avoir*. Devant elle se tient la veuve du duc, vêtue du gris des religieuses, agenouillée et les mains jointes ; on aperçoit par terre ses vêtements d’orfèvrerie, le blason royal et la couronne. Son “ *rouleau* ” porte l’interprétation de la lettre P : *Persévérance en bon propos pour son salut acquerre*. Un huitain d’octosyllabes est “ *mis au tableau inférieur hors dudit parc* ”. Et “ *à l’environ dudit tableau sont ces mots escriptz : Consolation royalle de seur Phelippe de Gueldres jadis royne de Sicille, et duchesse de Bar et Lorraine* ”.

Les dernières indications sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles comportent des références d'ordre technique : on y apprend qu'un dernier tableau est " *taillé et gravé en boys après l'écriture du collecteur N. Volcyr fait à renvers, si comme l'impression requiert* ". Il s'agirait donc d'une impression xylographique, pratiquée, comme la réalisation des lettres ornées, après celle du texte.

On voit que de manière générale des éléments graphiques précis sont notés ; ils sont présentés comme associés à des éléments de texte suivant des modalités diverses : de la sorte, dans le tableau évoqué, deux langages sont censés coexister en se complétant : l'image et le texte bref ; il est parfois impossible de dire lequel des deux langages exprime le contenu indiqué.

Mais il faut répéter que tout ceci ne nous est indiqué que par le truchement des descriptions que nous en donne l'auteur. Auguste Digot, dans son article de 1848 (p. 115), rapporte en l'approuvant ce que Beaupré écrivait au sujet du *Quinternier* : " *Ce livre est un des plus savamment puérils et des plus ingénieusement ennuyeux qu'aient mis au jour les presses du seizième siècle* ". En revanche, le même Auguste Digot (art. cit., p. 116) note avec satisfaction que le *Traité des singularités du Parc d'honneur* : " *renferme une sorte d'histoire naturelle de la Lorraine, et des notions sur l'état de l'industrie de cette province au seizième siècle* ", le tout présentant le plus grand intérêt . Mais à notre connaissance, aucun des deux critiques ne s'est interrogé sur la réalité de ce tableau, ou si l'on préfère sur le type d'écriture qui utilise ainsi la référence à des images qui ne figurent pas dans le volume. De son côté, notre collègue Paulette Choné, dans son ouvrage intitulé *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine*⁽²³⁾, ne se prononce pas de manière décisive : " *Longuement mûrie, encouragée par un prince ami des lettres, la Cronicque donne le patron et le commentaire d'un objet figuratif qui aurait peut-être effectivement illustré l'ouvrage si Volcyr n'avait rencontré autant de difficultés dans sa publication* ". (pp. 102-103).

Car enfin, ce tableau a-t-il réellement existé et, en tout état de cause, pourquoi Nicolas Volcyr de Sérouville y fait-il des allusions souvent déroutantes ? Nos ignorances sont multiples et se situent sur plusieurs plans.

Paradoxalement, le terrain sur lequel nous sommes peut-être le moins mal à l'aise concerne l'iconographie, dont nous ne sommes pourtant nullement spécialiste. De fait, le type de tableau évoqué ici par fragments et qui se caractérise par la présence d'éléments allégoriques, par une composition en mondes (nous allions dire en " *mansions* ") séparés et hiérarchisés, par une association entre l'image et le langage ne semble pas étranger à la culture du temps. Des recherches iconographiques pourraient apporter des surprises. Relevons dès maintenant des indications précieuses chez P. Choné (o.c., p. 27) :

“ Rares sont les compositions aussi sereinement équilibrées, évocatrices du «*parc d'honneur lorrain*», que l'enluminure qui orne des Heures de 1533 du duc Antoine ; les différents quartiers forment un jardin clos protégé par d'épaisses frondaisons, par un fossé où s'ébattent des bars héraldiques et par une palissade de «*pals*» du royaume d'Aragon ; au centre de parterres fleuris s'élève la croix potencée de Jérusalem (...) ”.

Mais dans le cas de notre chronique quelle est l'intention de l'auteur lorsqu'il fait du tableau une description partielle ? Le véritable problème concerne non pas la relation entre les images et les courts fragments qui leur seraient associés, mais le rapport existant entre deux œuvres d'importance comparable : d'une part le tableau, complété par des huitains, des indications portées sur les phylactères..., et d'autre part le volume imprimé réunissant les trois textes, lequel —on ne sait pourquoi— ferait référence à l'autre création du même auteur.

Il faut bien envisager une seconde hypothèse, selon laquelle le tableau évoqué n'aurait jamais existé. Faut-il parler de problèmes pratiques d'édition, voire de supercherie ? Ce n'est jamais exclu. Mais nous préférons poser la question d'ordre littéraire qui nous paraît essentielle : celle de la description, dans un texte, d'une image supposée. On appelle *ekphrasis* un texte écrit à partir d'une image et sans que l'écrivain reconnaisse nécessairement sa dette⁽²⁴⁾ ; nous serions ici en présence d'une attitude opposée : l'allusion à un tableau imaginaire ne serait qu'un artifice littéraire, permettant de s'approprier certaines valeurs d'expression propres aux arts graphiques.

Nous croyons pouvoir aller plus loin. Sous la plume de Nicolas Volcyr, l'expression *parc d'honneur* désigne, à un premier niveau, les duchés de Lorraine et de Bar, réalité géographique et politique, mais comportant aussi une dimension mystique :

“ Or est que ce chandelier d'or est directement compris au cueur de nostre parc d'honneur, où le verbe divin a voulu asseoir le prince d'amour, alliance et paix avec sa dame entre les sept vertus dont ce doux liqueur odoriferant procede, lequel distille des sept vaisseaux dedans les sept lumieres du present Olivier (...) (30 v°-31r°)

Ajoutons que ce parc évoque l'enclos où les moutons trouvent la sécurité ; la forme arrondie est probablement conforme à l'usage des bergers de l'époque ; pour l'auteur, elle a aussi une valeur affective, voire symbolique et emblématique : “ *ledit parc est fait et construit en rondeur, sicomme forme plus salutaire, de deux duches environnez de montaignes, en signe de protection naturelle* ”(44 r°).

A un autre niveau, la même expression réfère à l'œuvre de l'écrivain (ou de l'artiste)⁽²⁵⁾. Or, celui-ci conçoit sa propre création intellectuelle comme associant texte et image : il se nomme lui-même (28 v°) le

“ *polygraphe inventeur dudit parc d'honneur ainsi pourtraict et figuré* ”. Plus haut, utilisant de manière sans doute plaisante le vocabulaire aristotélicien⁽²⁶⁾, il formule avec une gravité feinte le truisme selon lequel le parc d'honneur “ *aurait premierement esté imaginé de par l'inventeur d'icelluy* ”. Au-delà de la plaisanterie subsiste un fait dont nous ne faisons sans doute qu'apercevoir l'importance et la portée : la manière dont les hommes de ce temps se sont représenté leur propre création intellectuelle ; le parc d'honneur est à la fois une réalité objective, un univers mystique, une représentation symbolique et naturellement un produit de l'imagination de l'écrivain, laquelle prend à son tour deux formes : d'une part un texte écrit et imprimé et de l'autre un ensemble d'images mentales dont la réalisation sous la forme d'objet n'est peut-être ni exclue, ni nécessaire. Tout se passe comme si l'auteur, au-delà du simple produit de l'acte d'écriture, voulait montrer au lecteur toutes les ressources d'une imagination qui ne se réduit pas à sa dimension textuelle⁽²⁷⁾. L'insertion de courts fragments de texte dans le tableau supposé, les prétendues descriptions de celui-ci, le jeu de mots sur *los en croissant* sont autant de points de contact entre le langage et l'image, mais aussi entre la parole et l'imagination.

Dans quelle mesure le lecteur pouvait-il être complice d'une telle démarche et donc n'être ni dupe ni déconcerté ? Peut-être ces allusions étaient-elles surtout un signe de reconnaissance manifestant une communauté de culture. Pour répondre avec certitude, il faudrait mieux connaître la vie intellectuelle de l'époque et, en particulier, les règles de l'activité littéraire du temps, marquée à la fois par la soumission aux pouvoirs et le souci des détenteurs officiels de la culture de défendre leur domaine d'activité, leurs intérêts et leurs privilèges. L'auteur ne dissimule guère cette dernière préoccupation lorsqu'il écrit (4^o r^o) : “ *présentement n'y a celluy qui ne se vueille entremectre de diviser⁽²⁸⁾ et tenir propos des nobles ars et sciences exquisés reservees à gens doctes et scavans tant seulement* ”.

En tout état de cause, nous sommes en présence d'une association complexe de concepts, de désignations et d'images (dont certaines sont de caractère emblématique), caractéristiques d'une culture. Nous n'avons pas la prétention d'y discerner l'apport original de l'auteur, ni l'influence que celui-ci a pu exercer sur ses contemporains et ses successeurs ; nous serions toutefois enclin à croire qu'en l'occurrence Volcyr de Sérrouille a reçu plus qu'il n'a donné.



Notes



1. Paris, Galiot Du Pré, 1526 (a.st.) ; on trouvera une édition “ moderne ” dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t.2, Nancy, impr. A. Lepage, 1856 (*Relation de la Guerre des Rustauds par Nicolas Volcyr*). En ce qui concerne la vie de Nicolas Volcyr de Sérouville, nous avons utilisé en particulier l'étude d'Aug. Digot parue dans les *Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy* (1848, pp. 80-163) : “ *Notice biographique et littéraire sur Nicolas Volcyr, historiographe et secrétaire du duc Antoine* ” et l'article de P. Marot : “ *Notes sur Nicolas Volcyr de Serrouville, historiographie du duc de Lorraine Antoine* ” (*Revue historique de la Lorraine*, 2, 1931, pp. (5-13).
2. Nous avons poussé plus loin l'étude de cette chronique dans deux articles parus il y a quelques années : “ *Autour de la Guerre des Paysans (1525) : matière et registres de l'épopée chez Nicolas Volcyr* ” (*Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 15/1, 1997, pp.41-53) ; “ *Récit et vérité chez Nicolas Volcyr de Sérouville* ” (*Razo*, 15, 1998, pp.73-79).
3. Bibliothèque municipale de Nancy, Rés. 10 304 : *Cronicque abrégée par petits vers huytains des Empereurs, Roys/ et ducs d'Austrasie : Avecques le Quinternier, et singularitez du Parc d'honneur (...)* Ilz se vendent en la rue saint Jacques chez Didier mabeu à l'enseigne saint Nicolas. Il est précisé (56 r^o) que l'imprimeur est Nicolas Couteau, demeurant rue Saint-Victor, à Paris. Des mentions manuscrites (page de titre) concernent le lieu d'édition (Paris), la date (1530) et le nom d'un possesseur (à Renaudin, avocat 1761). Le mot *passé* (f^o47v^o, ligne 6) a été omis par l'imprimeur et ajouté en marge, peut-être par l'auteur. Dans l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale (Rés. 4^oLa 5.13) ce mot figure dans le texte imprimé ; grâce à l'introduction d'abréviations, on a évité de bouleverser les lignes suivantes. Nous conservons la numérotation des feuillets, en adoptant toutefois les chiffres arabes. L'élaboration de l'ouvrage a commencé bien avant 1530 (en 1523-1524 selon P. Choné, *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine*, Paris, Klincksieck, 1991, p.90).
4. Elle est appelée aussi dans le corps du volume *Source et origine des très illustres et renommez Empereurs, Roys, Ducz et seigneurs d'Austrasie (...)* et occupe les folios 1 r^o à 20 v^o.

5. Le texte du *Quinternier* occupe les folios 21 r^o à 39 v^o, celui du *Traicté des singularitez*, les folios 40 r^o à 50 v^o.
6. J.N. Beaupré : “ *Notice sur un ouvrage de Volcyr, imprimé en 1530* ” (...), 1842, p.3 ; ce texte (qui apparaît comme un complément des *Recherches sur l’industrie verrière et les privilèges des verriers dans l’ancienne Lorraine*, Nancy 1841-42) comporte toutefois sa propre pagination. En ce qui concerne l’étude d’Aug. Digot, nous renvoyons à notre note (1).
7. On trouve aussi des sentences au dernier vers de certains huitains de François Villon.
8. L’auteur présente comme un synonyme de *Quinternier* (26 v^o) le mot *pentaple*, peut-être appelé dans l’usage par le souvenir des *Hexaples* d’Origène.
9. “ *Les cabalistes (...) ont piéça jadis observez de merueilleuses superstitions et resveries par art et science (...) de cabale et réception principalement fondée sur le faict du Tétragrammaton composé de quatre lettres, disant que le benoist filz de dieu après sa prédication ung jour entre les autres faicte et achevée l’auroit prins au temple et mussé soubz la peau de sa cuysse (...)* ” (22 v^o). Sur le Pentagramme, voir : P. Béhar : *Les langues occultes de la Renaissance*, pp. 16-21
10. L’auteur ajoute une référence au psaume 64.
11. C’est-à-dire probablement : “ *coralline, agate translucide qui a la couleur du corail* ”.
12. Peut-être ici “ *cultures fourragères* ”. On trouvera divers sens chez W. von Wartburg, FEW, XIII, 274b.
13. Les *Stratagemata* de Frontin ont inspiré certains développements de *La Salade* d’Antoine de la Sale (1442). Ils ont été traduits par Volcyr de Sérouville (Paris, 1536).
14. “ *Les choses artificielles nécessairement requises pour la conservation et soustènement des manans et habitans en icelluy [parc d’honneur]* ” (53v^o). On notera au passage les mentions, nullement fortuites, des reliques de saint Antoine de Viennois, conservées à Pont-à-Mousson et du couvent Sainte-Claire de cette même ville.
15. L’auteur cite (54 r^o) “ *Le Jarre D’ainville avecques la heronniere* ” (auj. Einville-au-Jard, sur le Sânon, au nord de Lunéville).
16. “ *Encoremais les hayes, buyssons, rapailles et escreues des boys pleins d’arbres portans fruitz et autres verdoyans en la saison donnent aux*

princes et gens de court soulas et passetemps à cause de la chasse, vollerie et gibier (...)” (54r°).

17. “ *Lamproie, lotte des rivières ?* ”. Cf. W. von Wartburg, FEW, VI 3, 269b.
18. Citons entre autres le septennaire des oiseaux de chasse (faucons, gerfauts, émerillons, sacrés, hobereaux, sacrets, laniers), ceux des chiens de chasse, des “ bêtes sauvages ”...
19. Sans vouloir entreprendre une étude des sources de Volcyr de Sérouville, rappelons que l’attribution à Xénophon d’un ouvrage sur la chasse ne va pas sans discussions, et que les noms de Modus et de Ratio apparaissent dans le titre d’un ouvrage composé au XVI^e siècle par un auteur dont l’identité a été également discutée.
20. “ *Lesditz roys et princes sont mis par ordre avecques leurs dames au plus court, pour mieulx les applicquer en pourtraicture* ”.
21. C’est-à-dire la couronne.
22. Les “ *rébus de Picardie* ” jouent sur la désignation de l’endroit où les mots sont écrits ; on en trouve un exemple dans le *Journal* de Philippe de Vigneulles (éd. H. Michelant, 1852, p. 154).
23. Voir notre note (3).
24. Tel semble bien être le cas du monstre de Ravenne dont il est parlé dans la *Chronique* de Ph. de Vigneulles (éd. Ch. Bruneau, 1933, t.4, pp. 110-111). Cf *Mélanges François Rouy*, pp. 205-218.
25. “ *Ce que de faict est advenu dès pieça que ledit parc d’honneur avec partie de ses expositions auroit esté redigé et mis par escript, ensemble la cronicque y appartenant* ” (29 v°).
26. 24 r°. Le passage n’est pas sans rappeler les vers 281 à 304 du *Lais* de F. Villon.
27. Le jeu de mots sur son propre nom d’Antoine de La Sale, qui compare les chapitres successifs de l’une de ses œuvres aux différentes parties d’une maison, nous paraît révélateur d’une tendance analogue, même si la portée en est plus limitée : “ *Après la très belle et très amiable porte de ma salle, j’ay fait le pavement, qui est l’ediffice sur tous les autres moins prisié (...)* ; et pour ce l’ay je fait des plus villains et à Dieu desplaisans vices ” (*La Sale*, éd. F. Desonay, Liège-Paris, 1941).
28. “ *Deviser, parler pour exprimer son opinion* ”.